ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

ACQUISITION D'UN MICROSCOPE DÉDIÉ À L'OPTOPROTÉOMIQUE GUIDÉE

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N° | | | | | | | | | | |

NOTIFIE LE / /

Relance suite à Déclaration sans suite de la procédure 2026-BIOCAMPUS-24

CNRS Délégation Occitanie Est
1919 Route de Mende
34293 Montpellier cedex 5

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT		
	**Objet**	Acquisition d'un microscope dédié à l'optoprotéomique guidée
	**Mode de passation**	Appel d'offres ouvert
	**Type de contrat**	Marché public
	**Prix**	Prix global forfaitaire
	**Variantes**	Sans
	**PSE**	Sans
	**Avance**	Avec
	**Clause sociale et environnementale**	Sans pour la clause sociale et avec pour la clause environnementale
	**Critère environnemental**	Avec

SOMMAIRE

Article 1 - Identification de l'acheteur 4
Article 2 - Identification du co-contractant 4
Article 3 - Dispositions générales 5
3.1 - Objet 5
3.2 - Mode de passation 6
3.3 - Forme de contrat 6
Article 4 - Prix 6
Article 5 - Durée et Délais d'exécution 6
Article 6 - Paiement 6
Article 7 - Avance 7
Article 8 - Nomenclature 7
Article 9 - Signature 8
Article 10 - Nantissement ou cession de créance 9

Article 1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : **CNRS DELEGATION OCCITANIE EST**

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : **Laurent BARBIERI, Délégué Régional**

Nommé délégué régional de la circonscription Occitanie Est, par décision n° DEC248743DAJ du 06 décembre 2024.

Comptable assignataire des paiements : **Christine LEFEVRE Agent Comptable Secondaire**

Article 2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) qui fait référence au CCAG - Fournitures courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	

Numéro de TVA intracommunautaire	

ADRESSE MAIL POUR TOUTE COMMUNICATION DEMATERIALISEE SUR LA PLATEFORME PLACE : ……

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

ADRESSE MAIL POUR TOUTE COMMUNICATION DEMATERIALISEE SUR LA PLATEFORME PLACE : ……

S'engage, au nom des membres du groupement, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent acte d'engagement (AE) a pour objet la fourniture d'un microscope compatible à une approche d'optoprotéomique, entièrement automatisé permettant le photomarquage (photobiotinylation) des protéines au sein de régions définies automatiquement dans des cellules ou dans un tissu.

Lieu d'exécution :

MRI - CRBM
CNRS UMR 5237
Campus CNRS « Route de Mende »
1919, route de Mende
34 293 Montpellier cedex 05

Les spécifications techniques et les prestations minimales attendues sont décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint à la présente consultation.

Le marché bénéficie d'un financement « Technologies de rupture en cancérologie (TREK) » accordé en 2026 par l'INSERM.

La présente procédure est relancée après la déclaration sans suite de la consultation n°2026-BIOCAMPUS-24.

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

Article 4 - Prix

Le prix doit inclure toutes les prestations fixées dans le CCTP.

Les prestations seront rémunérées par application du prix global et forfaitaire suivant :

MONTANT DE L'OFFRE (en euros)			
HT	TVA	TTC	Soit en toutes lettres TTC
.....			

Le détail du prix est fixé dans l'offre financière fournie par le candidat.

Article 5 - Durée et Délais d'exécution

Le marché commence à s'exécuter à compter de sa date de notification au titulaire et s'exécute jusqu'au parfait achèvement des prestations demandées (période de garantie comprise).

Les délais d'exécution des prestations ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP et du CCTP.

Article 6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota **:** Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

Article 7 - Avance

J'accepte l'avance (cocher la case correspondante) :

☐ OUI

☐ NON

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

Article 8 - Nomenclature

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code	Désignation
38510000-3	MICROSCOPES

La nomenclature interne (NACRES) se décompose de la façon suivante :

Nomenclature	Désignation
MA.44	MICROSCOPES PHOTONIQUES ET DE FLUORESCENCE

Article 9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

Ayant pris connaissance des pièces constitutives du contrat, s'engage ou engage le groupement, sans réserve, à exécuter les prestations objet du contrat conformément au cahier des charges.

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée au prix proposé à l'article 4 de l'acte d'engagement.

Elle est complétée par les annexes suivantes :

☒ **Offre financière du titulaire ;**
☐ Décomposition du Prix Global et Forfaire (DPGF) ;
☐ Déclaration de sous-traitance (DC4) ;
☐ Annexe n°… relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;
☐ Autres annexes (A préciser) :

Article 10 - Nantissement ou cession de créance

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

et devant être exécutée par : en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise
☐ sous-traitant

A
Le

Signature